

Trophée du meilleur rapport qualité/prix : Résidence de l'Abbaye

La Résidence de l'Abbaye, située à Saint-Maur-des-Fossés, est un établissement du groupe ABCD. Malgré ses 200 résidents, elle cultive une approche domiciliaire favorisant la liberté de chacun. Pascal Champvert, son directeur, également directeur des résidences et services ABCD et président de l'AD-PA, nous présente les grands axes de cette philosophie, qui fait la force de son établissement.



Quelles sont les spécificités de votre résidence ?

Pascal Champvert : La résidence de l'Abbaye, et le groupe ABCD en général, se caractérisent par deux éléments différenciants. Tout d'abord, nous avons la chance de disposer de plus de personnels que la moyenne des établissements français - 7 pour 10 résidents, contre 6 pour 10 en moyenne - grâce à la politique moins restrictive de notre département et des années de négociations serrées avec les pouvoirs publics. D'autre part, depuis une vingtaine d'années, notre approche repose sur le fait que toutes les actions menées par nos équipes découlent de l'expression des résidents. Ainsi, de nombreux comités, que ce soit pour les voyages, la restauration, etc., sont régulièrement organisés au sein de la résidence. Et nous sommes

évidemment très impliqués dans la démarche Citoyennage*. Cette philosophie structure l'activité de nos salariés. S'ajoute à cela, l'idée que le résident est profondément chez lui.

Comment cela se traduit-il au quotidien ?

P.C : Par exemple, nous n'allons jamais réveiller les résidents, ou nous n'entrons pas chez eux sans leur autorisation préalable. Nous définissons des horaires pour le ménage. À part pour les soins d'urgence, nous venons lorsqu'ils le souhaitent. Il s'agit en réalité d'un ensemble de micro-décisions qui, au quotidien, permettent au résident de décider pour lui-même. Nous partons du principe que le résident sait ce qu'il veut et ce qui est le mieux pour lui. Et cela commence dès l'entrée. Nous n'accueillons que des résidents qui ont accepté de venir s'installer dans l'établissement. Autre élément important : nous n'envisageons pas les résidents sous le prisme de leurs handicaps, mais au contraire, au travers de leurs capacités. C'est pourquoi, nous nous basons toujours sur les volontés du plus autonome, afin de tirer tout le monde vers le haut. Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, nous nous appuyons sur le travail des psychologues.

Un autre élément caractéristique de votre résidence est son ouverture sur la ville...

P.C : En effet, nous proposons différentes activités accessibles aux habitants du quartier. Une coiffeuse s'est ainsi installée dans nos murs, et depuis un an, une couturière. Nous hébergeons également un espace bien-être avec



Pascal Champvert, directeur de la Résidence de l'Abbaye

des professeurs de yoga, de stretching, etc., ou encore un théâtre avec une programmation dédiée aux résidents et au grand public. Enfin, l'établissement est inscrit dans la politique de petite enfance de la ville, grâce à sa crèche pour les enfants du quartier.

Pouvez-vous nous parler de la brocante ?

P.C : Depuis une trentaine d'années, début septembre, nous accueillons entre 350 et 400 brocanteurs, dans le parc de la résidence. Cet événement est également l'occasion de faire découvrir l'établissement, au travers de différentes activités. Les gains permettent à l'association des résidents de financer des loisirs et voyages, en particulier pour aider à partir, ceux qui ont peu de moyens. /

*Voir Ehpadia n°14 - Janvier 2019